

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin printemps 2019



Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale	Mathilde Perat
- Initiative locale d'accueil	lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.63
- Maintien à domicile	Christel Fouillien
- Repas à domicile	lundi et mercredi de 9h à 11h30.
- Dépannage	085/27.44.62
- Guidance budgétaire	
- Allocation «personne handicapée»	Caroline Renwa
- Logement	mardi et jeudi de 9h à 11h30.
- Coordination sociale (article 27, Été solidaire)	085/27.44.64
- Initiative locale d'accueil	
- Allocations de chauffage	Michèle Panier
- Énergie	lundi et mercredi de 9 à 11h30
- Fonds des eaux	085/27.44.67
- Conseiller bien-être	

Place Ovide Musin, 1 - 4550 Nandrin

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Christianne Leclercq : 085/27.44.61
- Anne Demblon : 085/27.88.69

Permanences des échevins et bourgmestre

Si vous souhaitez rencontrer un membre du collège communal pour lui faire part d'un problème ou d'un avis sur un sujet nandrinois, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat qui se chargera de traiter votre demande : **085 51 94 78**

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91

(Bourgmestre+)

Bourgmestre, police, pompiers, état civil, fabriques d'église, présidence du conseil communal, budget, finances, personnel, commerces et PME.

michel.lemmens@nandrin.be

Béatrice ZUCCA

(Bourgmestre+)

Enseignement, 3^{ème} âge, logement, jumelages.

beatrice.zucca@nandrin.be

Sébastien HERBIET

(Écolo)

Urbanisme, aménagement du territoire, environnement, agriculture, bien-être animal, mobilité, gestion des eaux et déchets.

sebastien.herbiet@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64

(Bourgmestre+)

Travaux, patrimoine, cimetières, sport et tourisme.

henri.dehareng@nandrin.be

Gaëtane DE SMIDT

(Écolo)

Accueil extra-scolaire (ATL), jeunesse, culture, bibliothèque, communication, participation, énergie, supracommunalité (GAL).

gaetane.desmidt@nandrin.be

Murielle BRANDT 085/51.30.17

(Bourgmestre+)

Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Plan de Cohésion Sociale (PCS), emploi.

murielle.brandt@nandrin.be

Les conseillers communaux

Eric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Tristan FAGNOUL (Bourgmestre+)

Claire GRAULICH (Bourgmestre+)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Isabelle LEJEUNE (Bourgmestre+)

Christophe OVIDIO (Vivre Nandrin)

Malory PLANCHAR (Vivre Nandrin)

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 (Vivre Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Vivre Nandrin)

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84 (Vivre Nandrin)



CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE

- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Services gratuits :

rendez-vous et informations : Arlette KEMPEN - ONE du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651 du lundi au mercredi de 9h à 15h

**Vous souhaitez diffuser de
l'information via le bulletin, le
site internet ou la page Facebook
communale ?**

Faites parvenir vos textes, photos et informations
au comité de rédaction communal via l'adresse
email : communication@nandrin.be.

Pour tout renseignement : 085 24 18 60.

**Horaires d'ouverture de
l'administration communale**

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00
et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires,
uniquement sur rendez-vous, pour les cartes
d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures 2019

Lundi 22 avril 2019

Mercredi 1 mai 2019

Jeudi 30 mai 2019

Vendredi 31 mai 2019

Lundi 10 juin 2019

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Administration et mobilité	4 & 5
Administration : Les brèves du conseil communale	6 & 7
Administration et environnement	8 & 9
Élections et impôts	10
Économie locale	11
Sports et loisirs, aînés, sociale	12 à 17
Écoles	18 à 22
Nature	24 & 25
À l'agenda	26 & 27

Le Mot du Bourgmestre



Cet hiver aura finalement été clément. Ce n'est pas sans impact pour les finances et le fonctionnement de notre commune. En effet, les stocks de sel n'ont guère été utilisés et le service travaux a pu s'atteler à de nombreuses petites tâches qui auraient dû être effectuées plus tard dans l'année. Par ailleurs, les voiries communales ont relativement peu souffert du gel et ne nécessiteront donc que de légères réparations.

J'ai également le plaisir de vous annoncer la fin du chantier du rond-point du Monastère, à Saint-Séverin. C'est la fin d'une longue attente de près de 20 ans mais aussi le point de départ d'un projet transcommunal d'envergure qui comprend la construction d'un parking multimodal et de délestage à l'angle de la rue Famioul (début du chantier en avril) et la mise en service d'un bus rapide Marche-Liège (à partir de fin avril). Divers aménagements sécuritaires de la Route du Condroz sont également prévus pour début 2020.

En outre, je vous rappelle au besoin que les élections européennes, fédérales et régionales se dérouleront le 26 mai prochain. A cette occasion, vous pourrez vous exprimer en accomplissant votre devoir d'électeur. Toutefois, si vous souhaitez vous impliquer davantage et participer activement au processus démocratique, je vous encourage à vous inscrire d'ores et déjà comme assesseur volontaire (plus de détails, voir page 10).

Enfin, comme chaque année, je terminerai en rappelant que nous avons la chance de vivre dans une commune rurale et que le retour du beau temps s'accompagne également de celui des tondeuses et autres engins de jardinage bruyants. Je vous remercie d'avance de veiller au respect de la tranquillité de vos voisins lors de vos travaux de jardinage.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous de bonnes fêtes de Pâques.

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

**Paru au Moniteur belge le 29 mars
2019 : Arrêté du Gouvernement wal-
lon considérant comme une cala-
mité naturelle publique les inonda-
tions du 16 mai 2018.
Plus d'informations sur le site
www.nandrin.be**

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste en toutes-boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin

Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 4550 Nandrin

Comité de rédaction : Michel Lemmens, Bourgmestre - Gaëtane De Smidt, échevine - Pierre Jamaigne, Directeur général - Olivier Hermia, chargé de communication.

contact : communication@nandrin.be 085/24.18.60

Les élus, comme l'administration, sont fréquemment sollicités pour des problèmes de sécurité routière liés principalement à la vitesse des véhicules. Tous les mois, des demandes pour placer des dispositifs ralentisseurs parviennent à la maison communale.

Ces travaux sont envisageables mais est-ce réellement

la meilleure solution ? Ne faudrait-il pas tout d'abord essayer de sensibiliser les automobilistes au danger de la vitesse dans nos rues fréquentées par des enfants et rappeler certaines règles de civisme et de courtoisie ?

Placer un « casse-vitesse » n'empêchera pas un chauffard de rouler à 70km/h après le passage de ce dernier.



Vous êtes pressés ? Avez-vous déjà calculé le gain de temps que vous apporte un excès de vitesse ?

Pour parcourir 1,7 km (distance entre la place de Nandrin et le rond-point des vaches, via la rue de la Gendarmerie), en roulant à 50km/h, il faut environ 2 minutes. Si vous effectuez le même parcours à 70km/h, vous gagnerez 30 secondes. Examinons maintenant les risques¹ :

- un piéton heurté à du 50km/h décède dans 45 % des cas ; à du 30 km/h, cette proportion tombe à 5% ;

- la distance de freinage à 50km/h est de 26m contre 44m à 70km/h (13,3m à 30 km/h) ;
- une collision à 50km/h équivaut à une chute de 3 étages (10 étages à 90km/h) ;
- plus on roule vite, plus l'angle de vision se rétrécit. Le conducteur ne perçoit alors plus les dangers périphériques et ne peut les anticiper.

Ces éléments en tête, nous vous laissons peser le bénéfice et les risques liés à un excès de vitesse.

N'oubliez pas également que la voirie n'est pas uniquement réservée aux voitures. Vous pouvez y croiser un convoi agricole, un cycliste, un piéton, ... Ne dépassez pas ces usagers n'importe où et respectez les distances de sécurité. Le code de la route prévoit, par exemple, de laisser une distance latérale d'au moins un mètre entre son véhicule et le cycliste ou le conducteur de cyclomoteur à deux roues (article 40ter de l'arrêté royal du 1^{er} décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique).

Autant de comportements qu'il est impératif d'appliquer au quotidien.

Ces quelques résolutions permettraient de ramener une certaine sérénité sur les routes nandrinoises.

Parallèlement, aux endroits-clés, si le besoin continue malheureusement à se faire sentir, des dispositifs ralentisseurs seront installés.

Levez le pied, assurez votre sécurité et celle des autres usagers, soyez courtois. C'est aussi une manière d'améliorer votre qualité de vie.

1. Les chiffres suivants proviennent de l'Agence wallonne pour la sécurité routière.

Quatre Bras à Villers-le-Temple

Le printemps se profile, la nature se réveille et la verdure réapparaît peu à peu.

La rue des Quatre Bras va aussi bientôt bourgeonner. Une série de dispositifs ralentisseurs vont être installés temporairement le temps d'en évaluer l'efficacité.

Trois chicanes et un rétrécissement, avec des priorités de passage, vont donc rythmer la rue des Quatre Bras, depuis l'entrée de l'agglomération jusqu'au monument aux morts. La vitesse des véhicules devrait donc être diminuée et la limite de 50km/h enfin respectée. En fonction des résultats, le nombre et la position des chicanes pourraient évoluer. Une fois le système ralentisseur éprouvé, les dispositifs temporaires seront remplacés par des structures définitives.



Autre nouveauté pour le centre de Villers-le-Temple, l'agrandissement de la zone 30 actuellement limitée à la rue Joseph Pierco. Elle débutera au monument aux morts et englobera largement la place Baudouin 1^{er}. Une circulation apaisée en ces lieux devrait ramener quiétude et sentiment de sécurité.

Levez le pied, une autre façon d'améliorer notre qualité de vie.



Depuis septembre 2017, Le GAL Pays des Condruses a mis en ligne **un site internet spécifiquement dédié à la mobilité : www.mobicondroz.be**

Accessible sur PC, smartphone ou tablette, vous trouverez des informations sur les transports en commun, les services de transport social, le covoiturage, la mobilité électrique, les formations, etc...

Envie de tester un vélo électrique ?

MobiCondroz vous offre la possibilité de louer un Vélo à Assistance Electrique de type Raleigh « mixtes », pendant un mois en vue de vous familiariser avec son usage avant d'envisager un achat à un tarif attractif (50 euros - une caution de 250 € est demandée).

Ce service est réservé aux habitants et entreprises des communes d'Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot.

Pour réserver votre essai, contactez Jean-Benoît GRAAS, chargé de Mission Mobilité au GAL Pays des Condruses au 085/274610 qui vous fournira les explications nécessaires pour utiliser au mieux votre vélo !

L'objectif est de toucher un maximum de citoyens. Dès lors, nous limitons les réservations à une période d'un mois par personne.

Pour réserver une location : info@mobicondroz.be ou via le formulaire sur la page <http://mobicondroz.be/location>



CCATM - Appel a candidature

Pour le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1. les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que

2. le candidat représente est situé dans la commune. parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3. lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Un formulaire détaillant ces informations, disponible à l'administration communale, service urbanisme ou sur le site www.nandrin.be, peut être utilisé pour introduire les candidatures.

Sous peine d'irrecevabilité, **les actes de candidature sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 21/03/2019 au 20/05/2019 inclus.**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée au service urbanisme, place Ovide Musin, 1 à 4550 Nandrin, urbanisme@nandrin.be.

Les brèves du conseil communal

5 novembre 2018

Le conseil communal a voté la modification budgétaire numéro 2 de l'exercice 2018 qui a été approuvée après réformation comme suit par la tutelle régionale le 7 décembre 2018 :

Exercice 2018	Service ordinaire
Recettes exercice propre	6.991.467,02€
Dépenses exercice propre	6.979.036,11€
Boni exercice propre	+12.430,91€
Recettes exercices antérieurs	519.244,39€
Recettes globales	7.794.929,01€
Dépenses globales	7.777.487,52€
Boni global	+17.441,49€
Investissements	2.827.044,91€
Fonds de réserves	191.700,29€

Le conseil communal a adopté le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2019 qui a été approuvé comme suit par la tutelle régionale le 27 novembre 2018 :

Taxe forfaitaire (montants inchangés par rapport à 2018) :

- isolé : 71€
- ménage constitué de 2 personnes : 112€
- ménage constitué de 3 personnes et plus : 148€
- seconde résidence : 71€

Taxe proportionnelle (montants inchangés par rapport à 2018) :

- 0,72€ / levée de conteneur au-delà de la 30ème ;
- 0,30 €/ kg pour les déchets ménagers résiduels et les déchets ménagers assimilés ;
- 0,10 €/ kg pour les déchets organiques.

Règlement complet disponible sur le site nandrin.be

Le conseil communal a approuvé le taux de couverture du coût-vérité de la gestion des déchets ménagers pour le budget 2019 :

Somme des recettes prévisionnelles	329.438,80€
Somme des dépenses prévisionnelles	330.002,13€
Taux de couverture du coût-vérité (celui-ci doit obligatoirement se situer entre 95% et 110%)	100%

Le conseil communal a arrêté la nouvelle ordonnance de police administrative générale concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers de façon à pouvoir appliquer les sanctions administratives en cas d'infraction.

Le conseil communal a approuvé la convention de collaboration avec l'asbl « Be WaPP » dans le cadre du projet-pilote de « prime retour » sur les canettes (Voir page 9).

Le Conseil communal a fixé l'organisation des écoles de Villers-le-Temple et de Saint-Séverin jusqu'au 30 juin 2019 et décidé de prendre financièrement en charge les 31 périodes nécessaires aux dédoublements partiels de plusieurs classes.

3 décembre 2018

Le conseil communal a procédé à l'installation et aux prestations de serment :

• Des nouveaux conseillers communaux :

Eric COP (Tous Ensemble)

Marc EVRARD (Pour Nandrin)

Tristan FAGNOUL (Bourgmestre+)

Claire GRAULICH (Bourgmestre+)

Alain HENRY (Tous Ensemble)

Isabelle LEJEUNE (Bourgmestre+)

Christophe OVIDIO (Vivre Nandrin)

Malory PLANCHAR (Vivre Nandrin)

Daniel POLLAIN (Vivre Nandrin)

Benoît RAMELOT (Vivre Nandrin)

Charlotte TILMAN (Vivre Nandrin)

• Du bourgmestre :

Michel LEMMENS (Bourgmestre+)

• Des échevins :

Béatrice ZUCCA (Bourgmestre+)

Sébastien HERBIET (Écolo)

Henri DEHARENG (Bourgmestre+)

Gaëtane DE SMIDT (Écolo)

Le conseil communal a adopté le pacte de majorité déposé par les groupes politiques Bourgmestre+ et Écolo.

Le conseil communal a procédé à l'élection de plein droit des **conseillers de l'action sociale** :

Luc BURETTE

Florence COUNET

Thierry DE FAVERI

Nancy DEPREZ

Stéphane LAMBION

Paulus MERKELBACH

Daniel PONCELET

Charlotte TILMAN

Le conseil communal a procédé à l'élection de deux conseillers de police : Alain Henry et Tristan Fagnoul.

18 décembre 2018

Le conseil communal a décidé du montant de la dotation à affecter à la Zone de Police du Condroz pour l'exercice 2019 : 364.962,30 EUR soit environ 62,92€ par habitant.

Le conseil communal a décidé du montant de la dotation (ordinaire et extraordinaire) à affecter à la zone de secours HEMECO pour l'exercice 2019 : 303.084,05EUR soit environ 52,25€ par habitant.

Le conseil communal a voté le budget de l'exercice 2019.

Celui-ci a été approuvé après réformation comme suit par la tutelle régionale le 1 février 2019 :

Exercice 2019	Service ordinaire
Recettes exercice propre	7.019.654,32€
Dépenses exercice propre	6.830.611,81€
Boni exercice propre	189.042,51€
Recettes exercices antérieurs	115.298,08€
Dépenses exercices antérieurs	1000,00€
Recettes globales	7.353.952,40€
Dépenses globales	7.298.376,58€
Boni global	55.575,82€
Investissements	254.764,77€
Fonds de réserves	234.700,29€

29 janvier 2019

Le conseil communal a décidé d'approuver comme suit le budget du CPAS de l'exercice 2019 :

Exercice 2019	Service ordinaire
Recettes	1.534.097,17€
Dépenses	1.534.097,17€
Dotation communale	510.000,00€

Le conseil communal a procédé à la prestation de serment de la présidente du CPAS Madame Murielle Brandt en tant que membre du collège communal.

Le conseil communal a approuvé le rapport de remboursement des frais des mandataires pour l'exercice 2018.

Le conseil communal a pris acte des déclarations individuelles d'apparentement ou de regroupement des conseillers communaux (voir www.nandrin.be).

Le conseil communal a approuvé et ratifié la convention de partenariat 2019 proposée par l'asbl « Sport et Santé » pour le programme «Je cours pour ma forme printemps et automne».

Le conseil communal a émis un avis sur le projet du schéma de développement du territoire (SDT).

Le Conseil communal a adopté les règlements complémentaires sur la police de la circulation routière concernant la priorité de passage rue des Quatre Bras à Villers-le-Temple.

Le conseil communal a désigné ses représentants aux assemblées générales :

- Association Intercommunale pour le Démergement et l'épuration des communes de la province de Liège (A.I.D.E.)
- Centre Hospitalier Régional Hutois (C.H.R.H.)
- ENODIA (anciennement Publifin)
- S.C.I. de Distribution d'Eau de Nandrin, Tinlot et environs (I.D.E.N.)
- Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO)
- Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois s.c.r.l. (INTRADEL)
- Centre funéraire de Liège Robermont (NEOMANSIO s.c.r.l.)
- Agence immobilière sociale du Pays de Huy (AIS)
- Groupe d'Action locale Pays des Condruses asbl (GAL)
- Meuse-Condroz-Logement (MCL)
- La Teignouse asbl
- Société Provinciale d'Industrialisation (S.P.I.)

19 février 2019

Le conseil communal a adopté la déclaration de politique communale 2019-2024 (cf. www.nandrin.be).

Le conseil communal a délégué au collège communal une série de compétences en matière :

- De marchés publics et de centrales d'achat
- De subventions
- D'engagement et de licenciement de personnel contractuel.

Le conseil communal a décidé d'initier la procédure de renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (C.C.A.T.M) (cf. page 5).

Le conseil communal a adopté le rapport 2018 sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre d'action sociale, et relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du centre public d'action sociale et de la commune.

Le conseil communal a décidé de prolonger l'affiliation de la commune au centre culturel de l'arrondissement de Huy pour l'année 2019.

Le conseil communal a désigné ses représentants :

- À la commission communale de l'accueil (C.C.A.)
- À la commission paritaire locale (Co.Pa.Loc.)
- Au Contrat de Rivière Meuse Aval (C.R.M.A.)
- Au Contrat de Rivière Ourthe (C.R.O.)
- À la fédération du tourisme de la Province de Liège
- À la maison du tourisme Meuse Condroz Hesbaye
- À l'union des villes et des communes de Wallonie.

Ce week-end des 29, 30 et 31 mars, notre commune participait via une centaine de citoyens à l'action BE WAPP 2019 !

Des dizaines de sacs PMC et tout-venant, des pneus, des bidons d'huile, des pièces automobiles, des déchets de constructions... Voici ce qu'ont récolté la centaine de participants (dont une classe de 5^e primaire de l'école Saint-Martin).

Nous tenons à remercier vivement les équipes qui ont participé à cette action et qui ont permis à nos routes et cours d'eau d'être débarrassés des déchets qui les jonchaient.



Chers parents, chers élèves,

Comme vous l'avez peut-être lu dans la presse ou dans le petit dépliant toutes-boîtes distribué la semaine dernière, la commune de Nandrin et d'autres voisines ont décidé de faire un geste pour l'environnement :

« Stop aux canettes abandonnées dans la nature ! »

L'école Saint-Martin souhaite participer et s'inscrit dans cette action en tant qu'as-

sociation.

Concrètement, au cours de vos promenades familiales, nous vous invitons à ramasser les canettes abandonnées le long des routes et à les rapporter à l'école. Chaque lot de cent canettes remises à l'administration communale par nos soins pourra être échangé contre un bon d'achat de 5 € dans les commerces locaux. Les différents achats serviront aux projets pédagogiques de l'école.

Merci d'avance pour votre aide, votre soutien et votre contribution pour un monde plus propre !

L'équipe enseignante



Composter, c'est aussi recycler !

Afin d'encourager les bonnes pratiques telles que le compostage, l'administration communale de Nandrin propose aux habitants de la commune l'achat de compostière au prix de 48€.

Le compostage à domicile présente de nombreux avantages :

D'abord, il permet de réduire de près de moitié le poids de nos poubelles. Ce qui représente une sacrée économie.

Ensuite, grâce au compost produit, plus besoin d'acheter de l'engrais ou du terreau.

Une brochure compostage à domicile est disponible sur le site intradef.be.

Pour plus d'informations pour l'achat de la compostière : Lindsay Chapelle : 085/51.94.78

Le 4 février, la commune de Nandrin entamait sa participation au projet « **STOP AUX CANETTES ABANDONNÉES DANS LA NATURE ?** ».

116,85kg collectés (+- 5000 canettes)

Rappelons que chaque canette ramassée aux bords des routes par un citoyen nandrinois donne droit à une prime de retour de 5 centimes. Cette prime se traduit par des bons d'achat à faire valoir dans les commerces locaux participants (un bon d'achat de 5 € est acquis après le dépôt de 100 canettes - avec un maximum autorisé de 200 canettes par mois. Pour les associations, le quota est de 1.000 canettes par mois).

En quoi consiste la prime de retour ? Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier de la prime de retour, chaque déposant doit s'inscrire sur le site www.primeretour.be. Les bons seront envoyés via BeWaPP, par voie postale (2 au minimum pour limiter les frais d'envoi).

Votre inscription est très importante afin de :

- Comptabiliser les canettes rapportées;
- Commander les bons d'achat d'une valeur de 5€;
- Renseigner vos coordonnées pour l'envoi des bons à votre domicile.

Qui, comment et où ramener les canettes ?

Dans un souci de statistiques, seuls les citoyens nandrinois pourront participer au projet de notre commune.

Vous avez ramassé des canettes abandonnées ? Ramenez-les dans le point de collecte communal (voir ci-dessous)

Nous vous l'annonçons dans le dépliant distribué en toutes-boîtes, la machine de reprise des canettes devait arriver d'un instant à l'autre. C'est chose faite !

En effet, depuis le 1^{er} avril, elle est en place et prête à accueillir les canettes ramassées au bord des routes ou le long des cours d'eau.

Petit rappel sur la procédure à suivre :

1. Seuls les citoyens et associations domiciliés dans la commune peuvent participer
2. Machine UNIQUEMENT prévue pour les canettes ramassées dans la nature
3. Insérez 1 CANETTE à la fois
4. Si la canette est refusée, veuillez la réintroduire en modifiant la forme
5. Après avoir inséré toutes vos canettes, cliquez sur le bouton et PRENEZ VOTRE TICKET
6. Identifiez-vous sur www.primeretour.be et entrez le code qui se trouve sur votre ticket.

Vous l'aurez compris, vous avez donc à présent la possibilité de déposer vos canettes quand vous le souhaitez. **La machine est accessible 7j/7 et 24h/24 (Thier des Raves - service travaux)**

www.nandrin.be





Élections législatives, régionales et européennes du 26 mai 2019

Appel aux assesseurs volontaires

Dans le cadre des élections régionales et fédérales qui auront lieu le 26 mai 2019, la commune de Nandrin continue les inscriptions pour les électeurs qui souhaitent devenir assesseur volontaire et participer ainsi à la vie citoyenne de leur commune.

Intéressé(e) ? Contactez Lindsay Chapelle, service secrétariat général au 085/51 94 78 ou via e-mail : lindsay.chapelle@nandrin.be

Aide au remplissage des déclarations d'impôts 2019 - revenus 2018

Vendredi 24 mai

Administration communale (Place Ovide Musin) de 9 à 16h

Mercredi 29 mai

Espace des Templiers de Villers-Le-Temple (rue J. Pierco) de 9 à 16h

Exclusivement sur rendez-vous !

085/51.94.78

Pour fixer un timing de rendez-vous adéquat, il vous sera demandé les renseignements suivants :

- Type de profession : indépendant ou salarié ;
- Nombre de déclarations à compléter : si c'est pour la déclaration personnelle ou pour plusieurs personnes

Attention : veillez à prendre votre carte d'identité et les doubles des documents à rentrer à l'Administration fiscale !!! les originaux ne seront pas repris et la déclaration ne pourra donc pas être encodée

**INFORMATION IMPORTANTE : il n'est pas obligatoire d'avoir reçu la déclaration à remplir pour vous rendre au rendez-vous
Ouvert aux citoyens nandrinois uniquement**





Depuis le mois d'octobre, le «Drive» de la coopérative Point Ferme de Nandrin a pris son envol. Une centaine de clients s'y arrêtent pour récupérer leurs commandes de produits fermiers de manière hebdomadaire. En quelques clics sur www.pointferme.be, le tour est joué!

Point Ferme a la joie d'accueillir la ferme nandrinoise Van Den Bergh dans son système de distribution. C'est après avoir déversé des centaines de litres de lait lors



de la crise de 2009 et pour répondre aux nombreuses demandes qu'ils ont eu la motivation de proposer leur lait en circuit-court. Depuis septembre 2018, ils se sont lancés dans la voie de la diversification: riz au lait, pudding fabriqués à base de lait cru. Le résultat est particulièrement goûtu et crémeux.

Pour plus d'infos, vous pouvez nous appeler au 085 84 34 60

Moncondroz.be, le répertoire des indépendants de votre région

Vous cherchez un chauffagiste, un maraîcher, un informaticien, un ostéopathe, un grimpeur-élagueur... tout près de chez vous, à NANDRIN ou dans les environs ?

Découvrez les indépendants, commerçants, artisans locaux sur www.moncondroz.be et apprenez-en plus sur leurs activités, leurs actualités, nouveaux produits et services, promotions, horaires, photos...

Indépendants et entrepreneurs, inscrivez-vous gratuitement et donnez une visibilité supplémentaire à votre activité.

Infos et contact : GAL Pays des Condruses : info@moncondroz.be - Kathleen : 085 27 46 17



Aïkido

Club d'AïKIDO La Spirale «Rasen»
DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan
(aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :

mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30

cours adolescents/adultes :

mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- Jacques MAINIL 0472/23.55.92
aikido@budoryu.be
- www.budoryu.be/aikido

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ? Vous avez entre 30 et 70 ans ? Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton (essai gratuit)

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi de 14h à 15h30
vendredi de 12h30 à 14h00
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).
Renseignements : 0494/70.28.52

Budo RYU

Fond de Bêche, 19 - Nandrin

Aïkido RASEN (dès 7 ans / adultes dès 14 ans)
- Mardi 18h00-19h00/20h00
- Jeudi 17h30-18h30/19h30
0472/235592 - aikido@buroryu.be

Ju-Jitsu TAI KI GOSHINDO (dès 12 ans)
- Mercredi 19h30-21h00
- Vendredi 19h30-21h00
0472/233606 - jujitsu@buroryu.be

Tai Chi

- Lundi 18h00-19h00
- Mercredi 18h00-19h00
- Vendredi 18h00-19h00
0472/258990 - taichi@buroryu.be

Yoga

Jeudi 19h30-20h30
Samedi 10h00-11h00
04/3720012 - yoga-ananta@skynet.be

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14h pour les deux groupes (+/- 70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07
g.tirtiaux@skynet.be

Danse

UNITED FAMILY DANCE SCHOOL

Hip-Hop, Funk, Ragga, Girly
À partir du lundi 4 septembre

Tous les lundis

18h30 à 19h30 : 8 à 10 ans

19h30 à 20h30 : 11 à 14 ans

20h30 à 21h30 : plus de 15 ans

Espace des Templiers à Villers-le-Temple

Inscription uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
Facebook : united family dance school
Charlotte Delmal

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)
ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE
Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact : 0497/79.00.37
nodu@hotmail.com

Fitness - Fun@Fit

Le cours de fitness est adapté aux femmes de 12 à 65 ans. Evidemment, chacune pratique les exercices à son rythme en fonction de ses capacités physiques.

Le cours se déroule en musique. Il permet de se renforcer musculairement, d'améliorer son endurance, d'éliminer des calories, de se défouler, de se détresser et tout cela dans une ambiance dynamique, conviviale et fun !

Le mardi de 20h15 à 21h15

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
tél : 0499/32.92.49
annabellebreuer@hotmail.com
facebook.com/funatfit

Kaérobic

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée. Le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com
0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.

Tous les lundis

- **Kick Power Cardio - 20h30**

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en forme

spécialement pour 50, 60 ans et plus

- **ETIREMENTS & Stretching**

pour la vitalité globale du corps contre les courbatures musculaires, les raidisseurs nuque/épaules.

Les Mardis à 18h45.

Hall des Templiers, rue Pierco

- **GYM DOUCE (musculature du tonus postural)**

pour renforcer la sangle abdominale, contre les faiblesses du dos, pour développer la capacité respiratoire

Jour à consulter sur le site internet.

Hall des Templiers, rue Pierco

- **MARCHE NORDIQUE**

Activation dynamique générale par une marche de propulsion (les bâtons sont prêtés)

La séance se déroule les vendredis de 14h00 à 15h30 dans les bois d'Ombret. (détails sur le site internet)

Agir dans le bon sens, avec bon sens !

Le programme et les horaires se trouvent sur le site : www.resterenforme.be

Contact : Olivier HENRY

0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraigneux
Contact : S. Coolen (président) :
04/371 52 66

United family dance school

HIP-HOP FUNK RAGGA GIRLY

Tous les lundis :

18h30 - 19h30 : 8 à 10 ans

19h30 - 20h30 : 11 à 14 ans

20h30 - 21h30 : plus de 15 ans

Inscriptions uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
Veuillez renseigner : Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance, Téléphone et cours suivi.

Cotisation annuelle : 100€

Compte : BE50 0018 1137 9818

Responsable : Charlotte Delmal

facebook.com/unitedfamilydanceschool



**INITIATION
AUX ARTS MARTIAUX
POUR LES 7 - 12 ANS**



**COURS LE VENDREDI
DE 19H00 A 20H00**



**ECOLE DE LA VOIE MARTIALE
BUDORYU
RUE FOND DE BECHE 19
4550 NANTERRE**





**RENSEIGNEMENTS
MEAN FRANÇOIS
0473 338 528
WWW.BUDORYU.BE
INFO@BUDORYU.BE**

Sacs à vrac réutilisables GRATUITS...

DEMANDEZ-NOUS !



En route vers le Zéro Déchet !

Ces sacs à vrac réutilisables vous emballeront aux rayons fruits, légumes et épicerie sèche.

Acheter en vrac réduit vos déchets d'emballages et le poids de votre poubelle.



Vous qui aimez chanter,
avec ou sans connaissance
musicale,
La chorale mixte «Élan Vocal»
recrute toutes voix.

Répertoire varié alliant l'ancien
et le moderne !
Répétitions le vendredi
de 20 à 22h.
Pour tous renseignements :
0497/50.15.30



Au Billard Club
St-Severin - Nandrin
Place Ovide Musin 17
4550 Nandrin - 0472/637825

Raphaël SIMON, Champion de BELGIQUE



Le BCSSN a pris maintenant la bonne habitude d'avoir en son seing chaque saison un de ses joueurs sacré Champion de Belgique !

Cette fois, c'est le sympathique marchinois, Raphaël SIMON, affilié au club local depuis l'année dernière, qui nous revient déjà avec un titre national, celui de la 2^{ème} catégorie au cadre 38/2 (160 points). Il n'était pas cité favori au départ de cette finale qui se disputait ce 10 février à Vilvoorde. Mais c'était sans compter sur sa combativité et sa maîtrise. En effet, après avoir été battu lors de son 1^{er} match, il remportait les 4 suivants et terminait sur la plus haute marche du podium, un peu aidé par son col-

lègue Angelo Gustinelli qui battait le favori en réalisant la meilleure partie de cette finale (en 6 reprises !) avec la meilleure série du tournoi (74 pts !). Félicitations au nouveau champion qui a porté nos couleurs au plus haut niveau.

Richard WITKOWSKI, Vice-Champion de Belgique Ce même weekend du 10/02 aurait pu être historique pour le club nandrinois. Effectivement, l'ami Richard a failli remporter son 2^{ème} titre national consécutif à Vaux/sous/Chèvremont en 5^{ème} cat. à la libre sur petit format. Champion national la saison passée, le Nandrinois avait de nouveau remporté la finale régionale Liège-Luxembourg, ce qui lui permettait de briguer pour la 2^{ème} année consécutive le titre suprême. Et il s'en est fallu de peu car, ayant subi aussi une défaite, il arracha la victoire lors des 4 autres matchs. Malheureusement, il ne tenait pas son sort entre ses mains car, sur l'autre billard, son adversaire le plus dangereux réalisa finalement une meilleure moyenne générale dans un suspens incroyable pour nos supporters. Félicitations aussi à notre adhérent pour ce beau tournoi et cette belle intensité.

Nouvelles d'autres joueurs

- Marc Bertrand : Vice-champion régional Liège-Lux. en 5^{ème} cat. au cadre 38/2 (60 pts)
- Sylvain Fiévez : 3^{ème} place en finale régionale L-L de la 3^{ème} cat. à la libre sur PF (120 pts)
- Claude Crefcoeur :
 - 4^{ème} en finale régionale L-L de la 4^{ème} cat. au cadre 47/2 (70 pts)
 - 4^{ème} en finale régionale L-L de la 2^{ème} cat. à la libre sur PF (160 pts)
- Michel Witkowski : 5^{ème} de la Coupe du Bourg-mestre de Nandrin à la libre sur PF (120 pts)
- L'équipe Fiévez (à la bande) - Crefcoeur (aux 3 bandes) : 4^{ème} en finale de la Coupe de Vaux
- Marc Bertrand, Willy Matthijs et Sylvain Fiévez : qualifiés pour la finale régionale L-L en 4^{ème} cat. à la bande sur PF (40 pts)

Aux personnes intéressées par notre sport, prenez contact au 0473/474916

7^{ème} édition

Balade guidée et commentée

Suivie d'un barbecue

« À la découverte de la faune
et de la flore du printemps »

**Dimanche 28 avril 2019
à Nandrin**



Fondation privée

**Dès 9h, visite du musée
de la vie rurale Condruse**
Fondation Christian Blavier



- rendez-vous au musée de la Vie rurale Condruse (rue du Presbytère à Nandrin)
- départ à 10h00
- durée : 2 heures
- chaussures adaptées/jumelles

Inscriptions obligatoires - Renseignements complémentaires :

- Mme. FOLIEZ : 04/371.28.64 - 0497/76.07.87
- M. EMPAIN : 085/51.23.41

Apéritif, barbecue et dessert seront servis (sur réservations uniquement) à tous les marcheurs et visiteurs : 8€

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Êtes-vous intéressé par la peinture et le dessin, enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés ?

Voulez-vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale?

Alors inscrivez-vous!

Les cours se passent tous les samedis de l'année scolaire

entre 14 et 17 heures

rue du Presbytère, 4 (près du musée)

Informations et inscriptions :

Tél : 085/51.35.46

Bibliothèque de Nandrin



La Bibliothèque de Nandrin accueille petits et grands chaque semaine !

Que lire ? Romans, Sciences fiction, biographies, policiers, documentation, livres pour enfants et pour adolescents...

Vous êtes intéressé par une nouvelle parution en librairie ? Peut-être est-il déjà à la bibliothèque ! Plus de 11000 ouvrages sont à votre disposition : un nouveau livre arrive à la bibliothèque presque chaque jour :-)

Voulez-vous voir un aperçu des nouveautés et des livres les plus populaires ? Rendez-vous sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/bibliotheque.nandrin.be>

Vous faites un peu de place à la maison ? Nous acceptons les livres en bon état : ils rejoindront les rayonnages ou partiront en brocante ou encore seront offerts à des projets humanitaires. (Merci de ne pas apporter de trop grandes quantités en une fois !)

Heures d'ouverture :

Tous les mercredis et samedis de 15h à 17h et les dimanches de 10h à 12h. Sauf jours fériés.

La bibliothèque se situe entre la place Ovide Musin et l'Eglise.

Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple (APVLT)

Comme chaque année, vous avez répondu nombreux à notre invitation à la première manifestation des pensionnés de Villers-le-Temple ! Vous étiez 110 à participer à notre goûter de Saint-Valentin et nous vous remercions chaleureusement pour votre présence !

Près de 100 personnes se sont déjà inscrites en tant que membres pour l'année 2019 ; c'est un cap que nous sommes plus qu'heureux d'avoir franchi.

Nos prochaines manifestations sont les suivantes, toujours à la salle de Saint-Séverin :

- 27 avril : dîner du printemps, avec Tony Alfano
- 29 juin : buffet froid, avec Grégory Dehousse
- 24 août : dîner d'été, avec Tony Alfano
- 26 octobre : goûter d'halloween, avec Frédéric
- 7 décembre : dîner de Saint-Nicolas

Et notre traditionnelle marche Adepts, toujours gérée, quant à elle, par notre ancien Président, Dany :



- 31 mars : marche Adepts avec repas (à moindre coût, si vous êtes en ordre de cotisation 2019) à l'Espace des Templiers à Villers-le-Temple - contact : Dany au 0495/80.47.34

Les repas proposés sont : boulets-frites-crudités, américain-frites-crudités, tartes, sandwiches
Et bien sûr, un grand choix de boissons et de bières spéciales !

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de chaque organisation et promettons de toujours faire le maximum pour vous contenter.

Lindsay, Kévin et Céline



Amicale des aînés de Nandrin

Bientôt, un car complet nous emmènera vers Gerardmer pour assister à la fêtes des Jonquilles. En route, nous découvrirons la mine d'argent à Sainte Marie aux Mines et la dernière manufacture aux lames de France à Klingenthal. Après un sommeil réparateur et un excellent déjeuner, ce sera la départ vers Gerardmer. Espérons que le temps sera de la partie pour assister depuis les tribunes au corso.



Nous tenons à remercier tous les participants à ce voyage. Pour les personnes que nous n'avons pu accepter par manque de place, nous proposons le samedi 30 novembre la visite du marché de Noël de Strasbourg et le dimanche 1 décembre un dîner et spectacle au Royal Palace à Kirviller.

Voici un aperçu de nos autres organisations :

- 13 avril Repas de printemps
- 9 juin Barbecue
- 5 juillet Excursion
- 14 septembre Repas d'automne
- 9 novembre Repas

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre, même si vous n'avez pas encore atteint le stade des Aînés.

Contacts: Yvon Lecerf 04/371 28 29 0472/33 97 75
Camille Feller 085/51 16 28 0475/83 22 87
Marcel Fisenne 04/371 42 51
lecerfyvon@skynet.be



Avis

NANDRIN
Aînés



Vous avez 55 ans et plus ?

Vous résidez à Nandrin ?

Ceci peut vous intéresser !

Renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le 26 mars dernier, le Conseil Communal a décidé de procéder au renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés (en abrégé CCCA). Cette instance a pour mission de débattre des enjeux locaux tels que le maintien à domicile, les soins de santé ou la mobilité.

Comment répondre à ces défis ?

Le CCCA a pour mandat de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, les aspirations et les droits des aînés résidant sur le territoire de la commune, et ce afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte de leurs besoins.

Le CCCA se composera de 10 membres effectifs qui seront désignés par le Conseil Communal sur base d'une représentation équilibrée des différents villages de la commune. Il se réunira au moins quatre fois l'année.

Les candidatures présentées à titre personnel et/ou pour représentation d'une association active sur le territoire de la commune devront être adressées par écrit entre le 15 avril et le 15 mai 2019 au Collège communal, Place Ovide Musin, 1 à 4550 Nandrin



Les sorties 2019 du PCS

7 juin :

Exposition : Chefs-d'oeuvre au musée La Boverie à Liège.

- Durant la matinée, le PCS Condroz vous accompagne à cette exposition de peinture qui vous offrira un voyage inédit de la Renaissance jusqu'au mouvement d'avant-garde.
- L'après-midi nous vous proposerons une approche originale pour découvrir le cœur historique de la « Cité ardente » autrement (visite de 1h30).

Départ : 9h30 - Nandrin (Administration communale, Ovide Musin, 1).

Retour : Nous quitterons Liège aux alentours de 15h30

Prix : 10 € par Adulte ou 5 € + 1 ticket Article 27

Réservations indispensables avant le 5 Juin au 0474/ 77 51 46 (Attention les places sont limitées)

13 avril :

Festival ImproLiégeois.

- Au Trocadero de Liège
- **Départ :**
18h15 - Nandrin (Administration communale)
- **Retour :**
23h00 - Nandrin (Administration communale)

Prix : 8 € : Adulte, 5 € : Enfant, 1, 25 € + 1 ticket Article 27

Réservations indispensables avant le 9 avril au 0474/ 77 51 46

Manifestation des associations patriotiques

Dimanche 5 mai : manifestation du « 8 mai », tournée des monuments de Nandrin, début à 9h30, à Villers-le-Temple suivi d'une messe à 10h30 et du verre de l'amitié.

Dimanche 28 juillet 10h. au monument de Villers-le-Temple. Messe à 10h30 et du verre de l'amitié.

NANDRIN

Enseignement communal

Comme chaque année, les élèves de première primaire ont eu la chance de passer une nuit dans une des boules de l'Atomium.



Guidés par Monsieur Florant, nous y avons exploré toutes les sphères. Tantôt pour observer la ville de Bruxelles (du haut de la plus haute), tantôt pour découvrir l'exposition permanente « du symbole à l'icône ». Nous avons terminé notre visite par un spectacle de son et lumière (par Visual System) à couper le souffle.

Nous avons ensuite profité de notre escapade à Bruxelles pour découvrir des œuvres dans le musée d'art spontané. Par le biais d'un jeu de l'oie, nous avons dû observer attentivement les peintures et sculptures présentes et avons pu reproduire celles qui nous avaient le plus plu.

Et enfin, nous avons rencontré un passionné de jeux dans le musée du jouet. Nous avons remonté le temps à travers d'anciennes voitures, dinettes, poupées et autres divertissements. Nous avons parcouru tous les méandres de cette immense maison et nous nous sommes perdus volontiers pour profiter de tous les jeux mis à notre disposition. Rires et complicité étaient les maîtres-mots de cette belle matinée.

Après ces 2 journées hautes en couleur, les enfants épuisés se sont endormis sur le chemin du retour avec des étoiles plein les yeux.



Animation par l'équipe de Planète mômes pour les élèves de maternelle, 1^{ère} et 2^{ème} années de Saint-Séverin.
Sur la piste des arts, l'Arlequin du cirque ayant perdu ses couleurs, les enfants l'ont aidé à les retrouver en découvrant diverses formes d'arts. Photographies, peintures, danses, chants, musique, ...ont émerveillé chacun d'entre nous !



Classe de dépaysement de 3 jours à Ovifat pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années de Saint-Séverin.

Cette année, nous avons mis le feu au chapiteau !

Nous avons expérimenté les arts du cirque. Nous avons jonglé avec différents objets, joué aux équilibristes, aux magiciens et même au fakir en nous asseyant sur une chaise à clous !

Le soir, veillées musicales et chantées au programme, puis les bonnes nuits de sommeil bien méritées après nos efforts physiques, nos efforts de concentration et de coopération !

Nous sommes rentrés ravis mais un peu tristes de ne pas avoir séjourné plus longtemps !

Classes de ferme

Du 6 au 8 février, les élèves de deuxième primaire de l'implantation de Saint-Séverin se sont rendus à la ferme pédagogique du Pré la Garde à Bertrix.

Les enfants ont eu un programme chargé : soins des animaux, traite des vaches, chemin du lait, fabrication du beurre, du pain, du craquelin.

Les élèves sont rentrés à Villers-Le-Temple la tête remplie de souvenirs.



Les Jeunes Naturalistes du Condroz vous invitent à la fête de la nature Le samedi 20 avril 2019

- 10h : balade nature (**sur inscription**) : À la découverte de la nouvelle réserve naturelle de Nandrin (La Falie - Rue des martyrs)
- 16h : visite du centre nature des classes maternelles de l'école Saint-Martin de Nandrin
Ateliers pour les enfants de 3 à 8 ans
- 18h00 : barbecue (**réservation obligatoire au 085/512836**)
- 21h00 : animation musicale

Adresse : Rue Bouhaye n°36 à Fraiture-en-Condroz
Organisation : J.N.C.
Au profit des J.N.C. et des classes de dépaysement de l'école St-Martin - Ste-Reine

Inscription par mail : eloypaul@gmail.com



Visitez nos écoles communales

Si vous souhaitez visiter les écoles communales de Villers-Le-Temple et Saint-Séverin, contactez Yves Melin, le directeur, au 085/511233.

ecole@nandrin.be - www.nandrin.be

École fondamentale communale de Nandrin

Deux implantations au coeur des villages



VILLERS-LE-TEMPLE
Rue Joseph Pierco, 2
4550 Nandrin
085/51.12.33

SAINT-SÉVERIN
Rue d'Engihoul, 11
4550 Nandrin
04/371.41.35





Programme de la journée :

- De 14h à 19h
 - De 14h à 17h30
 - À 14h
 - À 15h15
 - À 16h30
 - À 17h30
 - À 18h30
 - En soirée
- Stands, expositions, visites, tombola
SPECTACLES des élèves
P1 - P2 - P3
P4a - P4b - P5a - P5b - P6
M accueil - M1 - M2 - M3
Tirage de la tombola du comité de parents
BARBECUE (sur réservation)
Animation musicale

ÉCOLE SAINT-MARTIN
Tél. : 085/51.21.28
saintmartin.nandrin@gmail.com

École libre Nandrin-Tinlot - PORTES OUVERTES

Dimanche 28 avril 2019

Sainte-Reine (Tinlot), 10h30-12h

Saintt-Martin (Nandrin), 15h30-17h

<https://www.saintmartinnandrin.be/ecole/>





Les jeudis pour le climat aussi à Nandrin

Près de 200 enfants des écoles primaires de la commune ont manifesté pour le climat ce jeudi 28 février. Les élèves de 5^e et 6^e primaire de Villers-le-Temple et Saint-Séverin encadrés par leurs professeurs, le directeur et la police avaient rejoint la place communale de Nandrin à vélo. Les enfants de Saint-Martin eux étaient venus à pieds. Après avoir défilé dans le centre de Nandrin avec des affiches

et des calicots. Les enfants qui avaient préparé différents textes et chansons se sont regroupés devant la maison communale où se tenait la réunion du collège communal. Les élus locaux ont donc pu assister à cette manifestation pour la planète. Les enfants avaient préparé une charte pour améliorer et sauver la planète qu'ils ont remise au bourgmestre Michel Lemmens et qui en a fait la lecture.



Un nouvel éclairage dans l'Église de Saint-Séverin

L'église de Saint-Séverin classée au patrimoine majeur de Wallonie devait être remise aux normes en ce qui concerne son électricité. Comme tout bâtiment accessible au public, l'édifice doit répondre aux prescriptions légales concernant la sécurité et la salubrité.

Profitant des travaux nécessaires sur l'installation électrique, la fabrique d'église de Saint-Séverin a fait réaliser une étude de l'éclairage intérieur de l'église. L'objectif étant la mise en valeur de l'architecture du bâtiment et des oeuvres s'y trouvant. Les marchés publics ont permis de désigner trois entreprises liégeoises : le bureau d'étude Lumin'Art pour l'étude de l'éclairage, le bureau d'étude A+ Concept pour la mise aux normes et l'entreprise Consolar pour la mise en oeuvre des travaux.

En plus de l'aspect sécurité, une attention particulière a été apportée sur le point énergétique, puisque tous les nouveaux éclairages installés sont des LED qui permettront une économie sur les frais de fonctionnement.

Les travaux intérieurs pour ce type de monuments classés ne sont pas subsidiés par la région, dès lors le projet a été financé entièrement par la commune à concurrence de 35.000€

Soirée inaugurale :

12 mai 2019

Concert de Saint-Séverin musique, conférence et drink.

Ouvert à tous !



Photos J-C. Kleinermann ©

Les habitants de nos prairies et de nos bois.

Notre belle commune abrite une grande variété d'animaux sauvages. Sa localisation, à la jonction du versant boisé de la vallée de la Meuse et du plateau Condruzien, est idéale. Les cours d'eau qui traversent le territoire mais aussi les nombreux étangs dans les parcelles arborées constituent également des biotopes propices à la diversité des espèces.

Il suffit de prendre le temps d'observer le fond de nos jardins ou l'aurée de nos bois pour très vite constater que la vie sauvage est à nos portes. De nombreuses espèces sont malheureusement en déclin de manière générale, mais

il est à noter que certaines, alors disparues, font leur retour dans nos contrées. À épingler notamment le retour de la cigogne noire, absente encore il y a quelques dizaines d'années du territoire belge, qui niche maintenant dans le massif forestier de notre commune. Les populations de grands cervidés commencent elles aussi à se rapprocher depuis la Famenne et le Condroz namurois. Peut-être entendrons-nous bramer dans nos forêts d'ici quelques temps...

Quoi qu'il en soit, la majorité des espèces présentes en wallonie vivent sur le territoire de notre commune et nous pouvons nous en réjouir. Tâchons de préserver au maximum ces coins de nature qui constituent, indépendamment du charme de nos villages, des refuges essentiels à tous ces animaux.

Voici un échantillon d'observations faites sur le territoire nandrinois. D'autres espèces, en phase avec les saisons seront présentées dans les prochains numéros.

D'autres photos sur : www.pierre-strijckmans.be



© Pierre Strijckmans

Lièvre > Yernée



© Pierre Strijckmans

Écureuil roux > Villers-Le-Temple



Hermine > Le Halleux



Épervier > Villers-le-Temple



Live & Café Nandrin
Route du Condroz, 147 - 4550 Nandrin
www.livecafe.be



Lylac - Samedi 25 mai

Samedi 27 avril
KEEP YOURSELF ALIVE

Jeune groupe pop rock influencé par le rock anglais des années 60/70.

Samedi 11 mai
LIPSTICK CHANTE BALAVOINE

Le cover liégeois de Daniel Balavoine.

Samedi 18 mai
WE ARE MONROE

Les canadiens de We Are Monroe offre un rock indie électrisé reposant sur un noyau constitué essentiellement de batterie et de basse.

Samedi 25 mai
LYLAC

Un tout grand Monsieur de la musique belge actuelle
- Un univers de toute beauté à découvrir.

Samedi 8 juin
KORANGE & VENUSIAN

Korange accueille Venusian...A moins que ce ne soit le contraire. 2 groupes rocks pour une soirée qui sera rock...Et endiablée!



La bloqué arrive...

Besoin d'un endroit calme pour étudier ?

Pas de place dans les bibliothèques ?

Voici la solution :

- Salle d'étude à l'administration communale de Nandrin !
- Quand ? : du 8 au 18/04 - du 15 au 31/05 - du 3 au 14/06
- de 8h30 à 16h00 (jusque 13h00 les vendredis)
- N'oublie pas ta carte d'étudiant !
- WIFI à disposition.

Contact administration communale : 085 51 94 95

Agenda

Avril	
4	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
5	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
8	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
12	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
13	Amicale des aînés de Nandrin : repas de printemps (voir page 16)
13	Sortie Plan de Cohésion Sociale (voir page 17)
18	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
19	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
20	Rando Cyclo Condruze à Villers-le-Temple
20	Fête de la nature (voir page 20)
22	Administration communale fermée
26	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
27	Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple : dîner du printemps (voir page 16)
28	Balade guidée et commentée de printemps (voir page 15)
28	Portes ouvertes à l'école Saint-Martin (voir page 21)
Mai	
1	Administration communale fermée
2	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
3	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
4	Fête de l'école Saint-Martin (voir page 21)
5	Manifestation patriotique (voir page 17)
10	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
13	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
16	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
17	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
18	Fancy-fair à l'école de Saint-Séverin
24	Aide au remplissage des déclarations d'impôts à Nandrin (voir page 10)
24	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
26	Élections législatives, régionales et européennes
27	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
29	Aide au remplissage des déclarations d'impôts à Villers-le-Temple (voir page 10)
30	& 31 Administration communale fermée
31	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
Juin	
1	Fancy-fair à l'école de Villers-le-Temple
5	Collecte de sang (voir ci-contre)
6	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
7	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
7	Sortie Plan de Cohésion Sociale (voir page 17)
9	Amicale des aînés de Nandrin : Barbecue (voir page 16)
10	Administration communale fermée
13	Collecte de sang (voir ci-contre)
14	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
20	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
21	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
24	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
28	Le petit marché de Villers-le Temple (voir page 11)
29	Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple : buffet froid (voir page 16)



Nandrin Ecole St-Martin
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00
jeudi 13 juin 2019

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra 14 de 17h00 à 19h30
mercredi 5 juin 2019

www.transfusion.be

0800 92 245



Nouveaux horaires

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**
de 9h à 12h
- **Mercredi :**
de 13h30 à 16h30

Zone de Police du Condruz
Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8
4550 Nandrin
085 51 27 10
police.nandrin@skynet.be



Horaires

Lundi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
Mardi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
Mercredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
jeudi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
vendredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
samedi : 9h30 à 13h00



Petites histoires cousues main

Spectacle pour les enfants de 18 mois à 4 ans

Mardi 27 avril à 16h.

**Salle de l'espace des Templiers
Rue Joseph Pierco à Villers-le-Temple**

- Prix : 8€
- Réservations obligatoires : gaetane.desmidt@nandrin.be

Organisé par le comité culturel de Nandrin

Par la compagnie Baby or not.

Sur un tapis cousu main, un paysage prend vie : une forêt feutrée, un sentier tricoté, une rivière de soie sauvage, une maison en coton.

Camille et Joëlle manipulent leur petite brocante d'objets pour donner vie aux histoires tirées de livres bien connus destinés à la petite enfance. A titre d'exemples : «Le loup et la mésange», «Mr Zougouloulou», «La toute petite dame».

Une manière d'ouvrir l'imaginaire à travers une expérience visuelle, sonore et ludique.



NANDRIN
Culture

